

BUDGET 2017

FAITS SAILLANTS



HAUSSE DU TAUX DE TAXATION INFÉRIEURE À 1 %

Le budget 2017 de la Municipalité de Boischatel totalise plus de 14 M\$. Bien qu'il représente une hausse de 7 % par rapport au budget 2016, l'impact sur le citoyen et les entreprises est minime alors que la hausse du taux de taxation est limitée à 0,95 %.

Pour le Conseil municipal, il est important de maintenir le compte de taxes au plus bas niveau possible, tout en poursuivant l'amélioration des infrastructures ainsi que des services et des équipements nécessaires à la qualité de vie des citoyens.

REVENUS 2017 (excluant les amortissements)

TAXES ET TARIFICATIONS..... 10 252 125 \$

- Résidentiel : 0,8795 \$/100 \$ d'évaluation
Part respective des principaux organismes :
 - Sûreté du Québec 0,11 \$
 - RTC (Réseau de transport de la Capitale) 0,07 \$
 - Régie d'assainissement des eaux usées 0,06 \$
 - MRC de la Côte-de-Beaupré 0,05 \$
- Non-résidentiel : 2,0247 \$/100 \$ d'évaluation
- Aqueduc : 80,33 \$/unité
- Matières résiduelles : 151 \$/unité

GOVERNEMENTS QUÉBEC ET CANADA 108 215 \$

SERVICES RENDUS 1 537 325 \$

(incluant la part de L'Ange-Gardien pour les services incendies et l'eau potable)

TRANSFERTS CONDITIONNELS 60 000 \$

TOTAL AVANT AMORTISSEMENTS

ET APPROPRIATION 11 957 665 \$

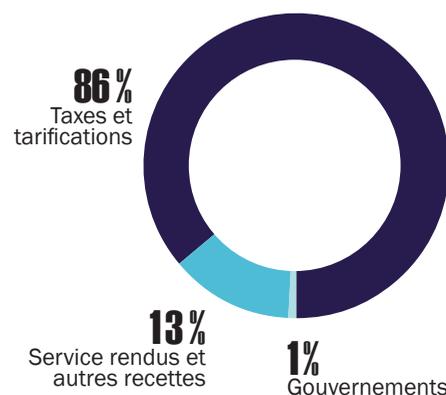
AMORTISSEMENTS 2 162 564 \$

APPROPRIATION DU SURPLUS..... 200 000 \$

RÉSERVE ÉLECTORALE..... 35 000 \$

TOTAL 2017 14 355 229 \$

RÉPARTITION DES REVENUS AVANT AMORTISSEMENTS ET APPROPRIATION



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2019

Le programme prévoit des investissements totaux de 31 295 320 \$, (incluant les projets pouvant être subventionnés), dont 19 269 450 \$ sont prévus au cours de 2017. Les principaux investissements concernent la mise aux normes de l'usine de filtration, la réfection de la Côte de l'Église et la construction d'un entrepôt et d'un écocentre. Nous sommes actuellement en attente de confirmation d'aide financière pour un montant de plus de 11 M\$.

MUNICIPALITÉ DE BOISCHATTEL

45, rue Bédard, Boischatel (Québec) GOA 1H0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
8h30 à 12h et de 13h à 16h30

☎ 418 822-4500

🌐 boischatel.net

@ info@municipalitedeboischatel.ca

POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

La facture pour la licence 2017 est jointe à cet envoi. Vous avez 30 jours pour la payer en faisant parvenir votre chèque au nom de la Municipalité de Boischatel ou en payant en argent comptant en vous présentant à l'hôtel de ville. Prendre note que la licence ne peut être payée de façon électronique en même temps que votre compte de taxes municipales.

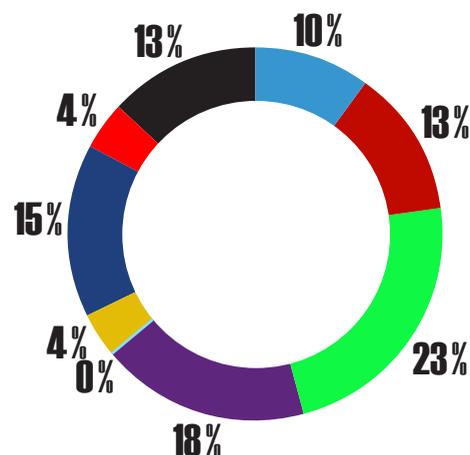
CHARGES 2017

ADMINISTRATION	1 517 241 \$
↑10 % due aux	
• Élections municipales	
• Ajout d'un employé aux communications	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 856 772 \$
↑1 % due aux	
• Augmentation des frais de la SQ	
• Hausse du nombre d'heures d'intervention incendie	
TRANSPORT	3 259 157 \$
↑6 % due aux	
• Ajout de personnel	
• Ajout de luminaires	
• Entretien des véhicules	
• Augmentation des frais du RTC	
<i>(Total RTC 2017 : 710 604 \$)</i>	
HYGIÈNE DU MILIEU	2 550 092 \$
↑10 % due aux	
• Ajout de puisards (nouvelles rues)	
• Augmentation du coût de la Régie des eaux usées	
• Hausse des amortissements	
<i>(non taxés aux citoyens)</i>	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	11 698 \$
= à 2016	
• Office municipal d'habitation	
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	568 798 \$
↑4 % due à	
• Ajout du Programme de plantation d'arbres	

Note : Les amortissements font partie des charges de chacun des départements. Il faut noter que malgré les importants investissements qui ont été réalisés, la portion du budget consacrée au remboursement de la dette à long terme imputable à la population de Boischatel demeure sous les 20 %, soit 16,33 %.

LOISIRS ET CULTURE	2 125 538 \$
↑9 % due aux	
• Augmentation des dépenses du Camp de jour (<i>plus d'enfants et projet pour les 3 et 4 ans</i>)	
• Ajout de la Maison Vézina	
• Dépenses en communication	
• Hausse des amortissements	
FRAIS DE FINANCEMENT	585 330 \$
↓4 %	
Un montant de 82 965 \$ est payable par les débiteurs de la Municipalité.	
AFFECTATIONS: REMBOURSEMENT DETTE ET FONDS DE ROULEMENT	1 880 603 \$
TOTAL 2017	14 355 229 \$

RÉPARTITION DES CHARGES ET AFFECTATIONS



INFORMATION SUR L'ENCAISSEMENT DES COMPTES DE TAXES

Il est de votre responsabilité de payer votre compte de taxes municipales dans les délais prescrits. En cas de retard, des intérêts de 15 % s'appliqueront sur les sommes dues jusqu'au paiement complet. L'envoi immédiat de chèques datés des échéances prévues ou la programmation de vos paiements électroniques vous éviteront des oublis et des retards, et de devoir payer des intérêts. Le système encaisse les factures les plus vieilles au compte, intérêts en premier et capital ensuite. Un seul état de compte est envoyé en septembre.

CORRECTION DU NUMÉRO MATRICULE POUR PAIEMENT INTERNET

Lorsque vous utilisez le paiement par Internet, nous vous demandons de bien vérifier le numéro de matricule que vous avez inscrit dans votre dossier bancaire électronique. Certains utilisent l'ancien numéro, créant ainsi des rejets du fichier de l'institution financière. Celui-ci doit être le même que celui qui se retrouve sur votre compte de taxes, en haut à droite ou sur chacun des coupons détachables. Il est composé de 18 chiffres.